

COMMUNIQUÉ DE PRESSE
Pour publication immédiate

Prévisions budgétaires 2021 : des mesures pour atténuer les effets de la crise

Lac-Brome, le 14 décembre 2020 – Au terme d’une année ponctuée par de nombreuses singularités, la Ville de Lac-Brome présente un cadre financier marqué par des mesures d’allègement fiscal. Le taux de taxe résidentiel reste figé pour la prochaine année. D’imposantes baisses sont appliquées aux taux réservés aux entrepreneurs. La tarification des services est touchée par de légères variations à la hausse, de l’ordre d’environ 1 % tout au plus.

Demeurant l’un des plus attractifs dans la région, le taux résidentiel se maintient à 0,665 \$ par tranche de 100 \$ d’évaluation. Dans le but d’offrir un répit en contexte pandémique, le taux imposé aux immeubles non résidentiels (commercial) glisse sous la barre du dollar (0,99 \$), une diminution de 33,6 %. Le taux industriel passe quant à lui de 1,86 \$ à 1,32 \$, ce qui équivaut à une baisse de 29 %. Ces deux mesures seront en place pour 2021 seulement.

Les propriétaires de terrains vagues desservis et d’immeubles de six logements ou plus se verront respectivement imposer des taux de 1,33 \$ et de 0,7875 \$, les mêmes que l’an dernier.

L’exercice budgétaire était présenté par le Conseil lors d’une séance extraordinaire tenue le 14 décembre par visioconférence. Il est à noter que des hausses de facturation se reflètent dans la tarification de certains services, soit pour les égouts (bond de 20 \$ par unité), la vidange des fosses septiques (majoration de 22 \$) et la collecte et le traitement des matières résiduelles (hausse de 2 \$).

L’impact sur le compte de taxe des contribuables est plus précisément le suivant : pour une résidence desservie évaluée à 300 000 \$, la hausse s’élève à 22 \$ (0,8 %). L’augmentation atteint 1,1 %, ce qui représente 24 \$, pour cette même maison, mais non desservie.

« Puisque le climat actuel le commande, le Conseil a senti le besoin d’intervenir pour aider ses contribuables, mentionne le maire de Lac-Brome, Richard Burcombe. Dès lors, les élus n’ont pas hésité à donner un coup de pouce aux entreprises et industries d’ici en abaissant considérablement les taux leur étant facturés pour l’année 2021. Qui plus est, ces mesures bénéficieront à tous les secteurs de Lac-Brome, de Foster à West Brome. »

« J’estime en somme que le Conseil a fait le nécessaire pour que le compte de taxe s’adapte aux conditions actuelles. Autrement dit, il ne constituera pas un fardeau supplémentaire pour nos contribuables », indique le premier magistrat.

La réfection du réseau routier accapare une somme de 2 M\$. Un montant de 3,2 M\$ est au budget pour la reconstruction du barrage Blackwood. La réfection du secteur de la rue

Montagne nécessitera un investissement de 5,5 M\$, alors que les travaux sont répartis sur deux ans.

« Malgré l'incertitude dans laquelle on se trouve, le Conseil a opté, de concert avec l'administration, pour un budget renfermant une liste de projets comme c'est le cas normalement, poursuit le maire. Nous aurons tout de même la latitude voulue pour nous ajuster en fonction de ce que nous amènera la prochaine année. »

Les revenus atteignent 15,6 M\$

L'enveloppe consacrée aux investissements totalise 12,46 M\$ pour 2021, tandis que 33 % de cette somme est amortie par des subventions.

Il est à noter que les revenus projetés pour 2021 s'élèvent à 15,6 M\$, en hausse de 2,3 %. Les dépenses devraient quant à elles atteindre 14 M\$ (+ 3,9 %).

— 30 —

Source et information :

Ghyslain Forcier
Responsable des communications
Ville de Lac-Brome
450 243-6111, poste 228